Municipalité de Payerne



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26 Fax 026 662 65 27

> Au Conseil communal de et à 1530 Payerne

Payerne, le 19 octobre 2017

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Action « Ville Propre »

Cette communication donne un aperçu des résultats intermédiaires sur les démarches entreprises durant la campagne « action ville propre » menée par la Municipalité. Ces démarches ont fait l'objet d'une explication dans le préavis n° 08/2017.

Phase de sensibilisation

Cette période, qui a duré jusqu'à fin septembre, a permis d'informer la population, les gérances d'immeubles, les restaurateurs ainsi que les écoles sur les problèmes et enjeux du « littering ». Une campagne de communication été mise sur pied au moyen d'affiches, d'autocollants, de conférence de presse, d'un article dans le Trait d'Union, de correspondance ciblée et d'une diffusion tout-ménage.

Tout d'abord, 148 élèves des classes 1P et 2P des écoles primaires ont reçu une formation sur le tri des déchets, les 30 mai et 15 juin derniers. Ensuite, le 19 juin, 15 élèves du degré secondaire ont nettoyé la ville et ils ont ramassé 10 kg de déchets.

Lors des journées nationales du « CLEAN UP DAY », le 8 septembre ce sont 15 personnes du Semo et 50 élèves du primaire et, le 9 septembre, plus de 40 personnes parmi lesquelles figuraient également des migrants qui ont nettoyé les berges de la Broye, éliminant durant ces deux jours, plus de 200 kg de déchets en tout genre.

De plus, lors des journées sportives à l'école secondaire, les élèves ont collecté plus de 100 kg de déchets dispersés dans la nature.

Par ailleurs, 37 restaurateurs se sont engagés à sensibiliser leurs clients par la mise à disposition d'un cendrier communal.

La problématique des déjections canines dans les parterres et sur les trottoirs a aussi été prise en compte. Le résultat obtenu après la campagne de sensibilisation peut être qualifié de bon. Les propriétaires de chiens ont assez bien joué le jeu.

Cependant, le résultat de l'action lancée sur les sacs non officiels n'a pas donné la satisfaction souhaitée. En effet, les mauvaises habitudes sont difficiles à corriger, ceci malgré les explications transmises aux gérances d'immeubles, aux concierges ou aux personnes responsables d'immeubles. Le parallélépipède installé sur la place Général Guisan a joué un rôle de baromètre, indiquant la quantité de déchets non conformes trouvés dans la rue. Malheureusement, il n'a jamais désempli.

Force est de constater que le contenu et le type de déchets des poubelle fixes n'ont pas évolué comme espéré.

En conclusion, la phase de sensibilisation a permis à certaines gérances et concierges d'immeuble de corriger quelque peu les mauvaises habitudes de certains de leurs locataires. La promotion pour l'utilisation des poubelles à chien (Robidog) a donné de bons résultats. La presse a bien suivi les opérations, d'autres communes et villes se sont intéressées à notre campagne. Les actions qui ont été menées ont abouti à l'attribution du label « No littering ».

Toutefois, la campagne sur les sacs non conformes, les poubelles fixes et les déchets sauvages en ville n'a pas connu le succès escompté. Les études démontrent que les campagnes de sensibilisation prennent du temps et elles doivent être répétitives pour être efficaces. Souvent, pour parvenir à atteindre cet objectif, il devient incontournable de passer par une phase de répression.

Phase de répression

Cette phase a débuté au début du mois octobre. Le secteur de la sécurité publique est renforcé par des patrouilles de sécurité privée.

Dans un premier temps, les agents du secteur de la Sécurité publique de la Commune et ceux d'une agence de sécurité privée patrouillent en ville. A l'heure de l'acceptation de la présente communication par la Municipalité, il a été décompté 76 dénonciations concernant des jets de mégots de cigarettes, des déjections canines, des déchets sauvages et quelques sacs non officiels. La surveillance est alors orientée vers des lieux stratégiques en fonction du type de déchet.

Cette campagne va se poursuivre d'une manière intensive jusqu'à fin janvier 2018. Ensuite, à l'analyse des résultats obtenus, les patrouilles seront réévaluées.

2. Personnel communal

La Municipalité de Payerne a procédé aux engagements suivants :

- avec effet au 1^{er} août 2017 de **M. Donald Hrunka**, en qualité d'assistant de sécurité publique. Il s'agit d'un remplacement de poste vacant ;
- avec effet au 1^{er} septembre 2017 de **M. Ernst Bieri**, en qualité de chef de secteur Atelier, à 100%. Il s'agit d'un remplacement de poste vacant ;
- avec effet au 1^{er} septembre 2017 de **M. François Savary**, en qualité de chef de secteur Exploitation Bâtiments, 100%. Il s'agit d'un remplacement de poste vacant.
- avec effet au 1^{er} septembre 2017 de **Mme Amélie Hochuli** en qualité de collaboratrice administrative, rattachée à la Direction des travaux. Il s'agit d'un remplacement de poste;
- avec effet au 1^{er} septembre 2017 de **M. Châu Phan**, en qualité d'assistant socioéducatif, rattaché au secteur Jeunesse et intégration, selon un taux d'occupation de 60%. Il s'agit d'un poste supplémentaire conformément au budget, mais compensé par la fermeture du 15 30;
- avec effet au 1^{er} septembre 2017 de **M. Julien Perdrizet** en qualité d'agent d'exploitation bâtiments, 100% rattaché au secteur Exploitation Bâtiments. Il s'agit d'un poste supplémentaire, mais uniquement sur la fin de l'année, conformément au budget;
- pour une durée déterminée du 01.09.2017 au 28.02.2018 de **Mme Anne-Line Roux**, en qualité de collaboratrice administrative, rattachée à la Direction des travaux. Il s'agit d'un remplacement temporaire lié à un congé maternité;
- pour une durée déterminée, du 21.08.17 au 31.05.2018, de **M. Thomas Jan** en qualité de stagiaire au secteur Jeunesse et intégration.

3. Amélioration de la circulation piétonne et des véhicules du giratoire de la place Général Guisan (Motion de Monsieur Roland Bucher du 18 mai 2011)

Pour rappel, cette motion demandait à la Municipalité de fournir une étude chiffrée de différentes variantes envisageables pour remédier aux problèmes de trafic et de sécurité des piétons dans le giratoire de la Promenade.

La Municipalité, avec l'aide d'un bureau spécialisé, a étudié plusieurs variantes d'amélioration du giratoire existant.

Depuis lors, le projet d'extension du centre commercial de la place Général Guisan s'est bien développé.

Ce projet va engendrer une modification des flux de trafic avec, notamment, un nouvel accès de parking souterrain et l'aménagement d'un arrêt de bus à proximité.

Avec une nouvelle entrée principale, ce centre commercial va également générer de nouveaux flux de piétons.

Toutes ces modifications ont poussé la Municipalité, le maître d'ouvrage et les mandataires à repenser l'aménagement de la place Général Guisan, les flux de trafic ainsi que la configuration du carrefour giratoire de la Promenade.

Une fois que ces réflexions auront été menées, à terme, nous pourrons répondre à la motion Roland Bucher directement par le projet d'aménagement, qui sera également soumis pour approbation au Conseil communal.

4. Vendanges, répartition de la récolte 2017

Les vendanges se sont très bien passées. L'état sanitaire était magnifique. De manière générale, la grêle du printemps a eu de faibles conséquences car les baies abîmées ont séché. La météo était, de plus, parfaite. Tout ceci laisse présager d'un bon millésime.

Voici, ci-après, l'encavage 2017 :

Cépages	kg 2017	°Oe
Chasselas	66713	81
Pinot Gris	979	98
Viognier	1092	95
Total Blancs	<u>68784</u>	
Gamay	9012	92
Pinot Noir	6283	97
Merlot	2600	98
Gamaret	2058	93
Garanoir	1234	92
Divico	109	
Total Rouges	21296	
TOTAL	<u>90080</u>	*

Ceci représente 10,29 % de plus que l'encavage 2016, qui était de 81674 kg.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique:

C. Luisier Brodard

Le Secrétaire :

S Wicht